

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**  
**Année universitaire 2024-2025**

# Master Gestion de l'environnement

Parcours : Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques  
Parcours : Géoenvironnement

Conseil de Gestion UFR Biologie : 08/07/2024  
Conseil de gestion UFR LCSH : 04/07/2024  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention :

**Christian DESVILETTES**, Emmanuelle DEFIVE et Sébastien LARRUE

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Master 1 - Parcours Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques (FREMAC)	Clarisse MALLET	<a href="mailto:clarisse.mallet@uca.fr">clarisse.mallet@uca.fr</a>
Master 2 - Parcours FREMAC	Christian DESVILETTES	<a href="mailto:christian.desvillettes@uca.fr">christian.desvillettes@uca.fr</a>
Master 1 et 2 - Parcours Géoenvironnement	Emmanuelle DEFIVE Sébastien LARRUE	<a href="mailto:emmanuelle.defive@uca.fr">emmanuelle.defive@uca.fr</a> <a href="mailto:sebastien.larrue@uca.fr">sebastien.larrue@uca.fr</a>

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	non contrôlée
<b>Assiduité aux TD</b>	non contrôlée
<b>Assiduité aux TP</b>	non contrôlée
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

*Un appel peut être fait dans le cadre de l'accompagnement des étudiant.e.s à la réussite*

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 parcours FREMAC	308h (2 mois)	mi-mai à mi juillet
M2 parcours FREMAC (4 à 6 mois)	616h (4 mois)	janvier à septembre
M1 parcours GEOENV	308h (2 mois)	mi-mai à début septembre
M2 parcours GEOENV (4 à 6 mois)	616h (4 mois)	janv./fév. à septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

**Référent stage pour la formation GEOENV :**

Emmanuelle DEFIVE : [emmanuelle.defive@uca.fr](mailto:emmanuelle.defive@uca.fr)

Sébastien LARRUE : [sebastien.larrue@uca.fr](mailto:sebastien.larrue@uca.fr)

**Référent stage pour la formation FREMAC :**

Master 1 : [clarisse.mallet@uca.fr](mailto:clarisse.mallet@uca.fr)

Master 2 : [christian.desvillettes@uca.fr](mailto:christian.desvillettes@uca.fr)

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours FREMAC				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE 1 à 15	51		B'
B'	Stage (UE 16)	9		A/A'

Master 2 - Parcours FREMAC				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 8	30		B'
B'	Stage (UE 9)	30		A

Master 1 - Parcours Géoenvironnement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE 1 à 15	51		B'
B'	Stage (UE 16)	9		A/A'

Master 2 - Parcours Géoenvironnement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 7	30		B'
B'	Stage (UE 8)	30		A

## MASTER 1 - Parcours Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

**18 crédits**

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	E	1h30	1	O	15'
		UE 2 : Biostatistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 3 : SIG 1	3		EvC	100	2	M	—	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Biodiversité et systématique des organismes aquatiques	6		EvC	100	3	E	3*1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 5 : Le système bassin versant	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 6 : Ecologie du paysage et biodiversité	3		EvC EvT	30	2 1	E E	2*1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7: Dynamique des populations animales	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 9 : Analyse génétique des populations	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 10 : Structure et fonctionnement des écosystème aquatiques	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
				<b>30</b>											

2	A'	UE 10 : Biostatistiques 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE 11 : Cours d'eau et plaines alluviales	3		EvT	0	2	M+O	15'					1	O	15'
		UE 12 : Initiation à la recherche - Mini-projets	6		EvT	0	2	M+S	30'					1	S	30'
		UE 13 : Adaptations des organismes aquatiques à leurs environnements	3		EvC	100	3	E	1h30	1	E	1h30		1	E	1h30
		UE 15 : Ecotoxicologie	3		EvT	0	1	E	1h30					1	E	1h30
		UE 16 : Chimie de l'eau	3		EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30		1	O	15'
	B'	Stage	9		EvT	0	2	M+S	30'					2	M+S	30'
			<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

## MASTER 2 - parcours Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Anglais (GE)	3		EvC EvT	50	3 1	1E+2O E	1h30+15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Droit de l'environnement	3		EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		UE 3 : SIG 2	3		EvC	100	2	M	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4: Dégradation et restauration des écosystèmes aquatiques	6		EvT	0	1	M	-				1	E	1h30
		UE 5: Gestion des écosystèmes aquatiques	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 6: Outils de diagnostic - normes DCE	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 7: Recherche en écologie trophique aquatique	6		EvT	0	2	M+O	15'				1	O	15'
		UE 8: Microbiologie aquatique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
			<b>30</b>												
4	B'	Stage	30		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

## MASTER 1 - Parcours Géoenvironnement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	E	1h30	1	O	15'
		UE 2 : Statistiques environnementales 1	3		EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30	1	A	1h30
		UE 3 : SIG 1	3		EvC	100	2	M	—	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : La composante géologique des études paléo-environnementales	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 5 : Le système bassin versant	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 6 : Ecologie du paysage et biodiversité	3		EvC EvT	30	2 1	E E	2*1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Hydrosystèmes fluviaux & transport solide	3		EvT	0	1	E	1h30				1	O	15'
		UE 8 : Indicateurs (paléo)-environnementaux biotiques et abiotiques	6		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 9 : Recherche & Communication de la Recherche : concepts, méthodes et outils	3		EvT	0	1	A	-				1	O	15'
				<b>30</b>											

2	A'	UE 10 : Statistiques environnementales 2	3		EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30	1	A	1h30
		UE 11 : Cours d'eau et plaines alluviales	3		EvT	0	2	M+O	15'				1	O	15'
		UE 12 : Initiation à la recherche - Mini-projets	6		EvT	0	2	M+S	30'				1	S	30'
		UE 13 : MNT	3		EvT	0	1	TP	2h				1	TP	2h
		UE 14 : Gestion environnementale : approche appliquée	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 15 : Bio-géomorphologie et systèmes tourbeux	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	B'	UE 16 : Stage	9		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

UE 9 : nature de l'épreuve "Autre" : Production d'une affiche et commentaire oral

UE 2 et UE 10 : nature de l'épreuve "Autre" 2nde chance : épreuve sur machine



## MASTER 2 - Parcours Géoenvironnement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Anglais (GE)	3		EvC EvT	50	3 1	1E+2O E	1h30+15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Droit de l'environnement	3		EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		UE 3 : SIG 2	3		EvC	100	2	M	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Dégradation et restauration des écosystèmes aquatiques	6		EvT	0	1	M	-				1	E	1h30
		UE 5 : Trajectoires Environnementales	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 6 : Pédologie et pédopaysages	3		EvT	0	1	M		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Projet Collectif	9		EvC	100	2	M+O	15'	2	M+O	15'	1	M	-
			<b>30</b>												
4	B'	UE 8 : Stage	30		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

**LANSAD - Masters LCC - LCSH - PSSSE**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell <b>PSSSE:</b> N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE <b>STAPS :</b> Morganne SHELFORD <b>SCIENCES:</b> N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr  lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr  morganne.shelford@uca.fr  stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr  ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :  
 Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr  
 Mme Aurélie BROSE : aurelie.brosse@uca.fr  
 Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

## Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EVC)

Assiduité aux CM	
<b>Assiduité aux TD</b>	Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
<b>La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

## Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

